



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LIGUE LIGUE REUNIONNAISE DE TENNIS DE TABLE

### Association

Ligue Réunionnaise de  
Tennis de Table

Dossier suivi par

Marc DUBOURDIEU  
Secrétaire

Téléphone  
0692 66 65 82

Courriel  
secretaire@lrтт.гe

Adresse secrétariat  
25 rue Benjamin Hoareau  
97430 LE TAMPON

Adresse Siège social  
1, route de la Digue  
97490 STE CLOTILDE

Site Internet  
www.lrтт.гe

Page Facebook

Agrément Ministériel

Siret  
40900277100015

Code APE  
9312Z

RNA  
W9R1002606

Code APS

**DATE : vendredi 30 octobre 2020**

**LIEU : CREPS de La Réunion, 47 Bd du Front de Mer, 97460 ST PAUL**

**HORAIRE : 19 h 00**

**PRESENTS :** Isabelle ALLIOT-MICHOUX, Fabrice BALAZI, Frédéric BERTHIER, Lyne-May CHELLIER, Gwendoline DUBOIS, Marc DUBOURDIEU, Jean-Marc JACQUES, Thomas MONDON, Daniel THURIES, Jessie VERBAR, Alexandre VILLENDUUIL

**EXCUSES :** Mickaël HA-SUM, Kim METE, Christophe MOUQUET, Manandraïbe RASANDISONA, Yannick SIGISMEAU,

Isabelle ALLIOT-MICHOUX, présidente nouvellement réélue, dirige la première réunion du nouveau Conseil de Ligue. Elle l'ouvre à 19 h.

### 1. Présentation du Conseil de Ligue

Voici presque trois ans que le Comité Directeur de ligue devait évoluer en Conseil de Ligue. Cela nécessitait une révision des statuts, puis l'approbation de ces derniers.

Adoptés lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 18 janvier 2020, il a été alors décidé de les appliquer pour la nouvelle mandature, avec comme date de départ, le 17 octobre 2020.

Le Conseil de Ligue compte désormais 19 membres (soit 5 de moins que dans les précédents Comités Directeurs.)

Le plus grand bouleversement vient de la nécessité de proposer un groupe avec au moins 25 % du sexe des élus le moins représenté. Le fonctionnement global sera très similaire à ce que l'on a connu par le passé.

Les statuts nous imposent également l'organisation de trois Conseils de Ligue par an. Ce chiffre est vraiment faible au regard des points à gérer au quotidien. L'idéal serait de multiplier les rencontres.

On connaît cependant tous les obligations des uns et des autres ainsi que les conditions de déplacement très défavorables dans notre département. Nous avons ainsi pris le parti

d'organiser certaines réunions en distanciel et d'interroger numériquement les élus pour des prises de position qui demandent des réponses rapides.

Bien entendu, rien ne remplace les réunions en présentiel et nous allons en organiser au cours de l'année à venir en respectant les contraintes liées à la situation sanitaire.

Nous allons aussi tenter une autre approche de la gouvernance, point qui sera développé ci-après.

2/7

## **2. Nécessité ou non de compléter le Bureau avec un vice-président**

Le Comité Directeur a fonctionné sans vice-président dans notre précédente mandature.

Notre nouveau règlement intérieur précise :

### **Article 13 : Élections et Nominations aux autres responsabilités**

Lors de la première réunion qui suit l'Assemblée générale, les membres du Conseil de Ligue élisent ou nomment pour la durée du mandat :

1 - en leur sein obligatoirement :

- un ou deux vice-présidents délégués, lorsque le Conseil de Ligue a décidé la création de cette fonction, le nombre et si nécessaire l'ordre de préséance ;
- les vice-présidents, dont le nombre est fixé par le Conseil de Ligue ;

Madame la présidente précise le rôle d'un vice-président (la représenter lors de réunions avec d'autres instances lorsqu'elle ne serait pas disponible, apporter une réflexion supplémentaire dans les décisions du Bureau, ...).

Nous décidons ce jour de proposer un poste de vice-président.

## **3. Élection du Bureau**

Sont élus :

- Vice-président : Thomas MONDON
- Secrétaire Général : Marc DUBOURDIEU
- Secrétaire adjoint : non pourvu ce jour
- Trésorier : Alexandre VILLENDUILL
- Trésorier adjoint : Fabrice BALAZI

## **4. Élection des présidents des commissions de la LRTT, des autres instances**

Si elle ne tient pas à démultiplier inutilement les commissions, Mme la présidente rappelle que certaines d'entre-elles sont statutaires et qu'il est donc nécessaire de les retrouver dans notre organigramme.

Sont élus :

**Commissions statutaires :**

- Commission Régionale d'Arbitrage (CRA) : Frédéric BERTHIER
- Commission Régionale de l'Emploi et de la Formation (et du développement) (CREF) : Thomas MONDON
- Commission Régionale Médicale (CRM) : Jean-Bernard SELLY

3/7

**Commissions complémentaires :**

- Commission Sportive Régionale (CSR) : Christophe MOUQUET
- Commission Statuts et Règlements : Marc DUBOURDIEU
- Commission Féminines : Gwendoline DUBOIS
- Commission Communication : Jessie VERBAR

Jessie VERBAR souhaite un certain nombre d'aménagements dans la manière de faire fonctionner la communication de Ligue :

- Demander aux organisateurs d'actions de Ligue (stages, journées, ...) de lui fournir des comptes-rendus adaptés à la fin de celles-ci, photos comprises,
- Inciter les clubs à rapporter leurs actions et événements internes et nommer un « référent » communication pour chacun d'entre eux.

Le site Web de Ligue est en train d'être réinstallé suite à des actions de « hacking ». La sécurité de ce site sera renforcée.

Jessie demande à pouvoir devenir éditrice du contenu du site. Cela sera demandé au référent de ce produit, Kim METE.

**Autres instances :**

- Jury d'Appel Régional : Daniel THURIES
- Instance Régionale de Discipline : Frédéric BERTHIER
- Mérite Régional : Manandraïbé RASANDISONA

➔ Les présidents élus soumettront la composition de leurs commissions (au moins trois personnes, pas nécessairement prises dans le Conseil de Ligue) au Bureau de la LRRT, pour approbation, avant la fin de l'année civile en cours.

**5. Mise en place de missions permanentes ou temporaires, des groupes de travail (Cf. question 8)**

Nous visons également la mise en place de « Missions » permanentes ou temporaires ainsi que des groupes de travail (CF. Article N° 38). C'est la présidente qui détient le pouvoir de créer ces missions et groupes de travail.

Nous envisageons dans un premier temps la création de deux missions :

4/7

- ➔ Mission des Rencontres à l'International (métropole incluse) dépendant directement du Bureau de Ligue.
- ➔ Mission du « Haut Niveau Régional » dépendant de la commission sportive ;

La mission à l'international est très importante si l'on veut faire progresser de manière significative le niveau de nos sélections. Elle fonctionnera en étroite relation avec la mission du Haut Niveau Régional. Il nous faut une personne connaissant bien les personnes et le fonctionnement (administratif, politique) des instances auprès desquelles on pourrait se rapprocher (organisation de stages, participation aux compétitions).

Jean-Marc JACQUES est nommé responsable de cette mission.

La mission Haut Niveau Régional doit nous permettre de faire progresser les plus jeunes afin de les amener à atteindre un palier pongiste supérieur. Elle doit également proposer des actions à court ou moyen terme, permettant de garder l'envie et la motivation intactes de nos sélections adultes actuelles.

Nous devons solliciter les entraîneurs actuels de l'île. Ils ont connu un niveau pongiste intéressant et peuvent sans doute nous orienter dans notre politique de recherche qualitative de nos joueurs.

## **6. Retour sur la situation 2020**

Comme annoncé dans les différents comptes-rendus présentés lors de la dernière Assemblée Générale Élective, la LRTT n'a pas pu atteindre les objectifs qu'elle s'était fixée en début d'année (AG du 18 janvier 2020), aussi bien dans les domaines sportifs que dans ceux du développement de l'activité à l'échelle territoriale.

Au niveau financier, la situation pourrait paraître atypique puisque nous avons un compte en banque particulièrement garni mais qui n'est que le reflet des actions que nous n'avons pu engager !

Aussi, il conviendra à notre équipe de redéfinir des axes de développement, des objectifs, une feuille de route pour la mandature à venir. Il s'agira aussi d'affiner le budget prévisionnel présenté il y a 15 jours.

Ces travaux et documents seront présentés lors de l'assemblée générale que nous organiserons au mois de janvier 2021.

En attendant, l'équipe en place gèrera la Ligue au quotidien avec les actions sportives et de promotion prévues.

On peut d'ores et déjà annoncer le report de la journée « Ping au Féminin » prévue initialement le 6 décembre 2020. Nous nous heurtons à un problème de timing et la présidente sera en déplacement ce jour-là en métropole pour assister à l'assemblée générale électorale fédérale.

5/7

### **7. Optimisation des subventions 2020**

Nous pouvons de suite engager des dépenses pour l'achat de matériel à destination des clubs : des balles, des tables, des marqueurs.

Thomas MONDON doit se renseigner auprès d'un organisme qu'il connaît pour l'achat d'hygiaphones en plexiglass.

Gwendoline DUBOIS doit se renseigner auprès d'une association pour la fabrication de tables de marque.

Ce matériel sera distribué aux clubs, sur demande, et attribué selon des critères bien définis (implication des clubs dans le fonctionnement et la vie de la ligue, projet de développement, actions envers les jeunes, ...).

Comme indiqué plus haut, l'arrêt quasi complet de nos activités pendant plusieurs mois ne nous a pas permis de dépenser la totalité des subventions octroyées.

Nous ne savons pas quelle sera la politique des organismes bailleurs de fonds sur le sujet : demande de remboursement, report sur l'année à venir, « coup de pouce » aux associations ... Nous découvrirons les mesures prises d'ici quelque temps.

### **8. Un nouveau type de fonctionnement**

La Ligue connaît un fonctionnement assez bien rôdé pour certaines de ses prérogatives (réunions et consultations régulières des membres dirigeants) et ses commissions. Il nous semble cependant intéressant d'impliquer encore plus grandement l'ensemble des membres du Conseil de Ligue et les inviter à se pencher sur des problématiques qui ne manqueront pas de se poser.

Il s'agit de se positionner sur un certain nombre de sujets à débattre, et d'organiser une après-midi/séminaire de réflexion avec les personnes concernées. Charge aux groupes constitués (3 à 4 au maximum) de rendre compte de leurs travaux devant le Conseil de Ligue en fin de journée. Celle-ci se terminerait autour d'une table commune.

De ces réflexions, le Conseil de ligue s'attacherait à examiner ces propositions, vérifier leur faisabilité (dans l'espace/temps, sur le plan organisationnel, humain, financier, ...) et les adopter en cas de consensus.

Madame la présidente indique que l'on pourrait faire appel à un animateur/organisateur de ce type d'évènement qui apporterait des méthodes de participation innovantes et attractives.

Voici quelques idées :

- Comment amener les jeunes à un bon niveau pongiste (le définir),
- Comment augmenter le nombre de clubs, le nombre de licenciés,
- Comment développer le ping féminin,
- Comment développer l'aspect arbitrage et juge-arbitrage lors de nos compétitions,
- Comment engager le monde scolaire (UNSS, USEP),
- ...

6/7

Une consultation sera lancée auprès des membres du Conseil de Ligue. Les membres des commissions et des missions seront également conviés à ce type de journées.

#### **9. Le dispositif « e-pass ping »**

En ces périodes où les clubs connaissent des difficultés à faire venir des nouveaux adhérents, la FFTT propose le dispositif « e-pass-ping » :

*« ... Dans le but de toujours mieux accompagner le développement de ses clubs en leur apportant des outils modernes et adaptés à leurs besoins, la fédération propose aujourd'hui à tous ses clubs de s'inscrire dans l'opération e-Pass Ping. Comme son prédécesseur le e-Pass Ping permet à son détenteur de bénéficier de 4 séances de découverte du Ping dans un club près de chez lui. »*

L'objectif, pour les clubs, sont les suivants :

- Capter de nouveaux publics,
- Augmenter le nombre d'adhérents,
- Se faire connaître,
- Renforcer son image,
- Assurer sa promotion.

Une information partira en direction de nos clubs.

#### **10. Questions diverses**

- Nécessité pour le secrétaire général de transmettre aux autorités et partenaires la composition du nouveau Conseil de Ligue ; pour cela il va envoyer un document pour chacun des membres du Conseil de Ligue avec un certain nombre de renseignements à compléter,

- L'annuaire de Ligue sera uniquement proposé numériquement et téléchargeable sur le site Web de Ligue,
- Le poste de délégué de Ligue, poste pivot dans les organisations matérielles des compétitions de ligue n'a jamais connu preneur. Il est proposé de déléguer cette mission à un membre de la commission sportive,
- Sur questionnement d'un club, il est rappelé (directives fédérales) que la ligue devait faire preuve de souplesse concernant les reports de rencontres par équipes, en ce moment. La rencontre A2P/AOR 2 a été reportée au mardi 3 novembre. Les autres clubs en seront avertis.
- Madame la présidente annonce qu'elle fait partie de la liste conduite par le président sortant Christian PALIERNE pour les prochaines élections fédérales. A cette occasion il pourrait y avoir quelques changements avec la création d'une troisième zone Outremer qui comprendrait (Mayotte et La Réunion) et qui ferait que nous serions détachés de la zone Océan Pacifique.

**Le secrétaire souhaiterait que la prochaine réunion du Conseil de Ligue se déroule dans un lieu déconcentré de l'Est de l'île, par exemple. On essaiera de se rapprocher du club de Bras-Panon.**

La réunion est se termine à 21 h.

**La présidente**

**Isabelle ALLIOT-MICHOUX**



**Ligue Réunionnaise de Tennis de Table**

- Secrétaire général -

20 rue Philibert Tsiranana, 97495 Ste Clotilde

Tél. : 0692 66 65 82 – Mèl. : secretaire@lrтт.re – Site Web : www.lrтт.re

**Le secrétaire**

**Marc DUBOURDIEU**